

Madame, monsieur,

Les élèves de 6ème du collège Jean Moulin vont participer au concours national de mathématiques « Drôles de maths » le lundi 23 mars 2020.

Ce jour-là votre enfant aura l'occasion d'exercer ses talents en logique et en mathématiques. Même s'il n'est pas très à l'aise dans cette discipline, il fera des progrès tout en s'amusant. Une dotation nationale de lots (caméra, bracelet connecté, tablette, montre digitale...) ainsi qu'une dotation par établissement (jeux mathématiques, bracelet...) sont prévues. L'inscription au concours qui est de 3€50 par élève est entièrement prise en charge par l'établissement.

Cette action a aussi pour objectif d'aider l'association « Drôle de maths » qui parraine cette année l'Institut Pasteur et la recherche des maladies infantiles. L'infirmière scolaire interviendra auprès des élèves sur ce thème. Si vous le souhaitez, vous pouvez contribuer à cette cause en faisant un don en liquide ou par chèque à l'ordre du FSE qui fera un chèque global à l'association.

Solidairement,

L'équipe des enseignants de mathématiques du collège

Merci de bien vouloir remplir et retourner aux professeurs de mathématiques le coupon ci-dessous avant le 14 février 2020.

Mme / M. :

parent(s) de :

classe :

souhaite faire un don de :.....€

Demande un reçu fiscal

ne souhaite pas faire un don.

Signature

Madame, monsieur,

Les élèves de 6ème du collège Jean Moulin vont participer au concours national de mathématiques « Drôles de maths » le lundi 23 mars 2020.

Ce jour-là votre enfant aura l'occasion d'exercer ses talents en logique et en mathématiques. Même s'il n'est pas très à l'aise dans cette discipline, il fera des progrès tout en s'amusant. Une dotation nationale de lots (caméra, bracelet connecté, tablette, montre digitale...) ainsi qu'une dotation par établissement (jeux mathématiques, bracelet...) sont prévues. L'inscription au concours qui est de 3€50 par élève est entièrement prise en charge par l'établissement.

Cette action a aussi pour objectif d'aider l'association « Drôle de maths » qui parraine cette année l'Institut Pasteur et la recherche des maladies infantiles. L'infirmière scolaire interviendra auprès des élèves sur ce thème. Si vous le souhaitez, vous pouvez contribuer à cette cause en faisant un don en liquide ou par chèque à l'ordre du FSE qui fera un chèque global à l'association.

Solidairement,

L'équipe des enseignants de mathématiques du collège

Merci de bien vouloir remplir et retourner aux professeurs de mathématiques le coupon ci-dessous avant le 14 février 2020.

Mme / M. :

parent(s) de :

classe :

souhaite faire un don de :.....€

Demande un reçu fiscal

ne souhaite pas faire un don.

Signature